Institut des comptes nationaux

2024-12-19

COMMUNIQUE DE PRESSE

Liens: Infographies | NBB.Stat | Information générale

Les dépenses de protection sociale et de soins de santé restent le principal poste de dépenses publiques

- **Les pouvoirs publics consacrent plus de 50 % de leurs dépenses à la protection sociale et aux soins de santé.**
- **En 2023, la part des charges d'intérêts a crû pour la première fois depuis longtemps, portée par le relèvement des taux d'intérêt.**
- **Les affaires économiques, en particulier la fonction de transport, concentrent la majeure partie des investissements dans tous les secteurs des administrations publiques.**

L'Institut des comptes nationaux (ICN) publie ce 19 décembre 2024 les dépenses publiques ventilées par fonction et par opération. Les chiffres pour l'année 2023 montrent que les dépenses de protection sociale (qui comprennent entre autres les pensions ainsi que les indemnités de maladie et de chômage) constituent le poste le plus important, comptabilisant 38 % des dépenses publiques totales.

Les dépenses de soins de santé sont la deuxième catégorie la plus large, représentant 15 % des dépenses. Viennent ensuite les affaires économiques (qui couvrent notamment la politique du marché du travail, mais aussi les infrastructures routières et les transports publics) et les services généraux, ces deux catégories totalisant chacune 13 % des dépenses. Les dépenses affectées à l'enseignement se montent à 12 % du total, suivies par les autres catégories qui s'adjugent chacune moins de 5 % du total.

Le poids des services généraux diminue

Au cours des dix dernières années, l'importance de la catégorie des services généraux s'est systématiquement réduite sous l'effet du recul des charges d'intérêts. La part des dépenses de protection sociale et, dans une moindre mesure, celle des soins de santé ont quant à elles augmenté.

Les évolutions au sein de la fonction de protection sociale sont hétérogènes. Les prestations de retraite occupent une proportion toujours plus grande dans les dépenses totales et la part des prestations de maladie et d'invalidité est également en hausse. Les allocations de chômage, en revanche, ont tendance à refluer et leur importance s'est contractée de plus de moitié en l'espace de dix ans.

Les parts respectives des catégories « défense », « ordre et sécurité publics », « logements et équipements collectifs », « protection de l'environnement » et « loisirs, culture et culte » – dont chacune ne représente qu'une maigre fraction du total – n'ont guère fluctué sur la dernière décennie.

Communication
Banque nationale de Belgique s.a.
boulevard de Berlaimont 14
BE-1000 BRUXELLES
tél. + 32 2 221 46 28
www.nbb.be
N° d'entreprise: 0203.201.340
RPM Bruxelles

TABLEAU 1 : Dépenses par fonction et par opération

(millions d'euros)

	2003		2008	2013	2018	2022	2023	
Dépenses totales	**143 545**							**317 594**
Services généraux	28 872	20,1%	17,2%	15,5%	13,8%	12,4%	12,7%	*40 478*
dont charges d'intérêts	*15 446*	10,8%	8,1%	6,4%	4,5%	3,2%	3,9%	*12 238*
Services généraux (hors charges d'intérêts)	*13 426*	9,4%	9,1%	9,1%	9,3%	9,2%	8,9%	*28 240*
Défense	3 214	2,2%	2,1%	1,6%	1,4%	1,8%	1,8%	5 645
Ordre et sécurité publics	4 919	3,4%	3,5%	3,3%	3,3%	3,2%	3,2%	10 131
Affaires économiques	14 668	10,2%	12,0%	12,5%	12,7%	12,1%	12,7%	40 253
Protection de l'environnement	2 379	1,7%	1,9%	2,7%	2,5%	2,4%	2,3%	7 161
Logements et équipements collectifs	1 045	0,7%	0,8%	0,7%	0,7%	0,7%	0,7%	2 210
Santé	19 303	13,4%	14,4%	14,3%	14,4%	14,9%	14,8%	47 078
Loisirs, culture et culte	3 595	2,5%	2,4%	2,3%	2,5%	2,3%	2,3%	7 350
Enseignement	16 566	11,5%	11,3%	11,3%	11,8%	11,8%	11,9%	37 696
Protection sociale	48 984	34,1%	34,5%	35,7%	36,8%	38,4%	37,7%	119 592
dont maladie et invalidité	*6 980*	4,9%	4,9%	5,4%	6,4%	6,9%	7,0%	*22 159*
dont retraite et survie	*25 613*	17,8%	18,3%	19,2%	20,7%	21,0%	21,3%	*67 674*
dont famille et enfants	*5 988*	4,2%	4,3%	4,2%	4,1%	4,1%	4,1%	*12 947*
dont chômage	*7 403*	5,2%	4,4%	4,3%	2,8%	2,3%	2,0%	*6 361*
dont autres	*3 000*	2,1%	2,5%	2,6%	2,8%	4,0%	3,3%	*10 451*

Focus sur les investissements publics

Outre les dépenses totales, les différentes catégories de dépenses, qui incluent notamment les investissements publics, sont également ventilées selon la classification COFOG (Classification of the Functions of Government).

Les investissements publics totaux sont principalement affectés aux affaires économiques – plus particulièrement au transport et à la recherche fondamentale – ainsi qu'aux services généraux.

La répartition des dépenses publiques par administration publique reflète le partage des compétences entre les niveaux de pouvoir.

L'administration fédérale représente un cinquième des investissements publics. Elle investit spécialement dans les affaires économiques – plus précisément dans le transport, au travers notamment des investissements d'Infrabel –, dans les services généraux et dans la défense.

Les communautés et les régions comptabilisent la moitié des investissements publics. Elles les destinent essentiellement aux affaires économiques, et en particulier au transport. La recherche fondamentale (qui appartient à la catégorie des services généraux) se révèle par ailleurs surtout importante dans ce secteur des administrations publiques. Un peu moins de 20 % des investissements ont lieu dans le secteur de l'enseignement.

Les pouvoirs locaux prennent à leur compte plus d'un quart du total des investissements publics. Ils en consacrent 30 % aux affaires économiques, et plus spécifiquement aux infrastructures routières. En outre, un peu moins d'un cinquième des investissements publics locaux sont dédiés aux loisirs et à la culture, tandis que 17 % consistent en des investissements généraux dans les infrastructures locales et que 11 % sont affectés à l'enseignement.

Les investissements de la sécurité sociale occupent une proportion très faible des investissements publics totaux.

TABLEAU 2 : Investissements publics par fonction
(pourcentages du total des investissements publics dans le secteur)

	Ensemble des administrations publiques	Administration fédérale	Communautés et régions	Pouvoirs locaux	Sécurité sociale
Services généraux	28,0%	30,3%	33,4%	17,2%	7,2%
Défense	4,5%	23,6%	0,0%	0,0%	0,0%
Ordre et sécurité publics	2,0%	3,8%	0,2%	4,3%	0,0%
Affaires économiques	35,0%	34,8%	38,2%	30,2%	0,0%
Protection de l'environnement	4,5%	2,4%	2,9%	9,0%	0,0%
Logements et équipements collectifs	3,1%	0,0%	2,1%	7,1%	0,0%
Santé	1,2%	4,5%	0,2%	0,1%	33,0%
Loisirs, culture et culte	6,6%	0,3%	2,6%	18,4%	0,0%
Enseignement	12,8%	0,0%	18,8%	10,7%	0,0%
Protection sociale	2,2%	0,3%	1,7%	3,0%	59,8%
p.m. Investissements publics totaux	17 387	3 294	9 015	4 955	123
p.m. part du total	*100%*	*19%*	*52%*	*28%*	*1%*

Incidence des élections locales sur les investissements des administrations locales

Les investissements publics locaux présentent un profil cyclique typique, qui se caractérise généralement par des dépenses d'investissement supérieures à la moyenne au cours des deux années qui précèdent une année d'élections locales et inférieures à la moyenne les autres années. Ainsi, à l'approche des élections de 2024, une augmentation des investissements au niveau local a été constatée dès 2022.

Ce profil dicté par le calendrier électoral s'observe surtout pour les investissements dans les transports (catégorie « affaires économiques ») et dans le temps libre (catégorie « loisirs, culture et culte »). Il est en revanche moins évident dans la rubrique services généraux et dans d'autres catégories plus petites, qui n'enregistrent pas de pic les années d'élections.

INCIDENCE DU CYCLE ÉLECTORAL SUR LES INVESTISSEMENTS PUBLICS LOCAUX

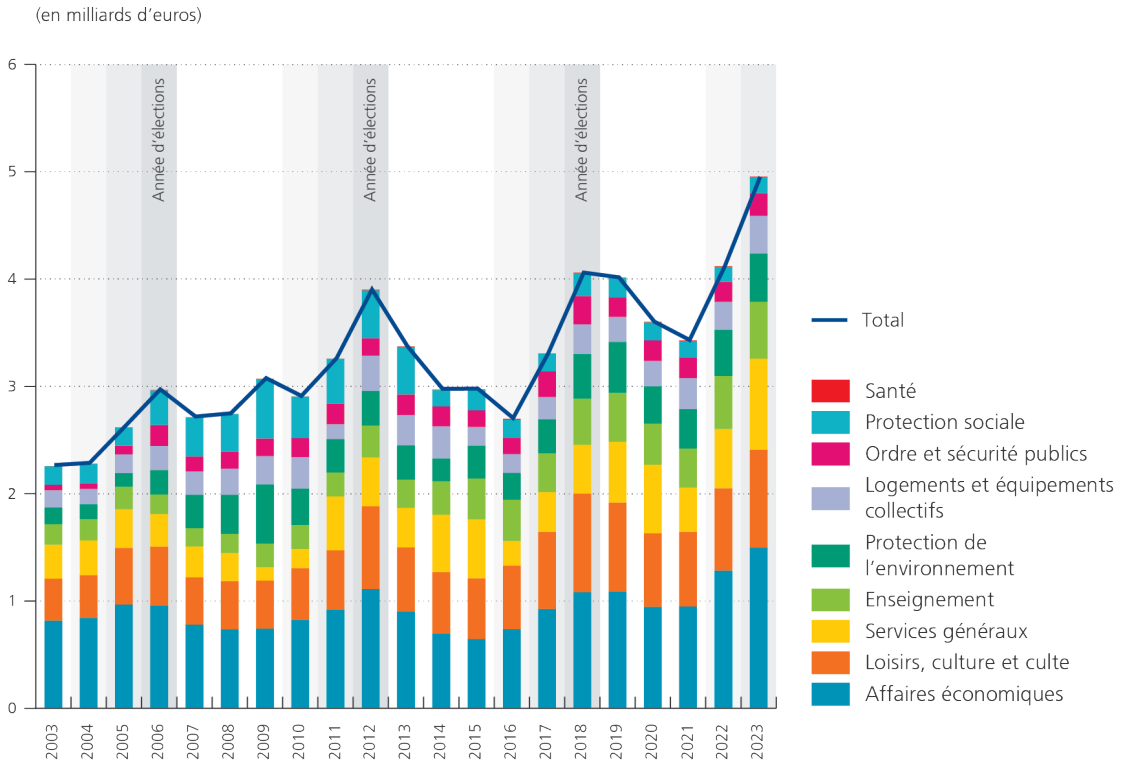

Note méthodologique

Les dépenses publiques par fonction et par opération sont des statistiques annuelles établies sur la base de la classification internationale standard des fonctions des administrations publiques (COFOG). Cette nomenclature scinde les dépenses publiques en dix fonctions de base, avec un total de 69 sous-catégories, en se fondant sur l'objectif principal de la dépense considérée. Cela permet aux utilisateurs d'effectuer une comparaison détaillée des dépenses des administrations publiques en Belgique.